

UNCLASS

5015-1 (ADMIN COORD)

01 03 031554Z JUL 06 RR RR UUUU CFPSA

CFPSA BORDEN // TRG CTR INFO COORD//

TO: AIG 1704

AIG 1840

AIG 1876

INFO: CFSATE / CHIEF OFFICIAL OT'S HOCKEY / SGT D TAYLOR //

UNCLAS CFPSA/

SUJET : COURS D ARBITRAGE EN HOCKEY DES FC 2006

1. LE CENTRE DE FORMATION DE L AGENCE DE SOUTIEN DU PERSONNEL DES FORCES CANADIENNES (CEN FMN ASPFC) BORDEN OFFRIRA LES COURS D ARBITRAGE DE L ASSOCIATION CANADIENNE DE HOCKEY COMME SUIT : NIVEAUX 3 ET 4 ANNULES POUR CETTE ANNEE, MAIS DEUX COURS DES NIVEAUX 1 ET 2 SERONT DONNES. **COURS NUMERO 0018 DU 11 AU 16 SEPT 2006, COURS NUMERO 0017 DU 18 AU 23 SEPT 2006.** LES COURS SERONT DONNES PAR LE **CEN FMN ASPFC, A LA BFC BORDEN**

2. LA SELECTION DES CANDIDATS SE FERA A L ECHELLE NATIONALE, A RAISON D UN MAXIMUM DE 30 PARTICIPANTS PAR COURS. LES COURS S ADRESSENT AUX MEMBRES DE LA F REG, AUX MEMBRES DE LA RES EN SVC DE CL A ET B ET AUX MEMBRES A TEMPS PLEIN DES PROGRAMMES DE SOUTIEN DU PERSONNEL (PSP). LES MILITAIRES DOIVENT PRESENTER LEUR DEMANDE D INSCRIPTION PAR LE BIAIS DU SYSTEME D INSTRUCTION INDIVIDUELLE ET D EDUCATION MILITAIRE (IEM), **CODE 112057.** LES CANDIDATS RETENUS SERONT AFFECTES EN SVC TEMPORAIRE, LEQUEL SERA FINANCE PAR L ASPFC/LE GISFC. LES CIVILS DOIVENT PRESENTER LEUR DEMANDE D INSCRIPTION PAR L ENTREMISE DE LA COORD INFO, MARY JOHNSON, PAR COURRIEL A L ADRESSE JOHNSON.MES@FORCES.GC.CA TOUS LES CANDIDATS SELECTIONNES - Y COMPRIS CEUX QUI ONT ETE MIS SUR

LA LISTE D ATTENTE EN 2005 - DOIVENT INDIQUER S ILS PREFERENT LA SESSION 0018 OU LA SESSION 0017. ON DEMANDE AUX CANDIDATS QUI SONT ACTUELLEMENT INSCRITS DANS LE SYSTEME IEM MAIS QUI NE SERONT PAS EN MESURE DE SUIVRE LE COURS EN SEPT 2006 DE RETIRER LEUR CANDIDATURE

3. LES DIRECTEURS DE LA CONDITION PHYSIQUE, DES SPORTS ET DES LOISIRS SONT PRIES D INFORMER LES ARBITRES EN CHEF LOCAUX DE LA TENUE DE CES COURS ET DE PUBLIER LE CONTENU DU PRESENT MESSAGE. LES ORGANISATEURS ONT RECU BEAUCOUP DE DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS CONCERNANT CES COURS, ET ON S ATTEND A CE QUE LES PLACES SOIENT COMBLEES RAPIDEMENT

4. LES ARBITRES DE HOCKEY DOIVENT SAVOIR QUE LA REUSSITE DE CES COURS LES QUALIFIERA AU NIVEAU PROVINCIAL DANS LEUR REGION. CE PROCESSUS EST EN PLACE DEPUIS PLUS DE DIX ANS ET IL FONCTIONNE TRES BIEN

5. LES FRAIS D ADMISSION SONT DE 80 DOLLARS, PAYABLES AU CEN FMN ASPFC LE PREMIER JOUR DU COURS, ET SERVENT A ASSUMER LES DEPENSES QUI NE PEUVENT ETRE ACQUITTEES PAR LE GISFC/L ASPFC

6. LA TENUE COMPLETE D ARBITRE DE HOCKEY SUR GLACE EST EXIGEE POUR LE COURS. DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS SERONT FOURNIS DANS LES INSTR DE RALLIEMENT

7. LA PARTICIPATION A CE COURS EST EXIGEANTE DU POINT DE VUE PHYSIQUE (PATINAGE QUOTIDIEN). LES PARTICIPANTS SONT ENCOURAGES A COMMENCER UN PROGRAMME DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE AVANT LE DEBUT DU COURS

8. LES BASES/ESCADRES ET LES COORD SPORTS SONT PRIES DE TRANSMETTRE LES DEMANDES D INSCRIPTION A MARY JOHNSON (CONFORMEMENT AU PARA 2) **APTL 4 AOUT 2006**. TOUS LES RENSEIGNEMENTS SUIVANTS DOIVENT ETRE FOURNIS (8 COLONNES) :

NM, GRADE, PRENOM, INITIALES, NOM, SEXE (POUR LE LOGEMENT), CIU, NIVEAU D ACCREDITATION PROVINCIAL (LE CAS ECHEANT); PREMIER CHOIX DE SESSION

9. LES INSTR DE RALLIEMENT SERONT DIFFUSEES VERS LE **11 AOUT 2006**. SEULS LES CANDIDATS RETENUS (INSCRITS AU COURS) RECEVRONT CES INSTR

10. AU BESOIN, ON DEMANDERA AUX CANDIDATS QUI AURONT RECU UNE CONFIRMATION D INSCRIPTION PAR LE SYSTEME IIM DE RESERVER LEUR VOL POUR TORONTO (ONTARIO). DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE DEPLACEMENT SERONT FOURNIS DANS LES INSTR DE RALLIEMENT

11. POUR TOUTE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS, COMPOSER LE RCCC 270 ET L UN DES NUMEROS DE POSTE SUIVANTS : POUR LES QUESTIONS SUR LE CONTENU DU COURS D ARBITRAGE DE HOCKEY DES FC, DEB WELNA, COORD PROGRAMME, POSTE 3267; POUR L ADMIN DU COURS, MARY JOHNSON, COORD INFO, POSTE 3127; POUR TOUTE AUTRE QUESTION, HOWIE WOODRUFF, POSTE 2115 OU PAUL POIRIER, POSTE 3570.

M.E. JOHNSON, COORD INFO CEN FMN ASPFC / 3127